



Sommaire

- I. DOSSIER D'INSCRIPTION MERCREDI CURIOSITY**
- II. ENGAGEMENT ET REGLEMENT FINANCIER**
- III. AUTORISATION PARENTALE DROITS A L'IMAGE**
- IV. LISTE DES EFFETS PERSONNELS À PRÉVOIR PAR LES PARENTS**
- V. CALENDRIER 2021-2022**



Photo

I. DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LES MERCREDIS CURIOSITY 2021-2022 ENFANTS DE 2- 12 ANS

Enfants 2- 4 ans

Enfants 5- 12 ans

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

Nom : **Prénom :**

Sexe : féminin masculin

Age : Date de naissance :/...../..... Lieu :

Nb de frères et sœurs /leur et âge :

Année scolaire précédente (établissement)

Adresse du domicile de l'enfant :

.....

Tél du domicile :

Tél portable père : Courriel du père :

Tél travail père :

Tél portable mère : Courriel de la mère :

Tél travail mère :



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE OU LES REPRESENTANTS LEGAUX

PERE	MERE
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Société :	Société :
<input type="checkbox"/> A la garde de l'enfant	<input type="checkbox"/> A la garde de l'enfant
Adresse : (si différent de l'enfant)	Adresse : (si différent de l'enfant)

Situation familiale : mariés, vie maritale, célibataire, divorcés, séparés, veuf(ve)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A PROPOS DE L'ELEVE

Langues vivantes envisagées

Passions, centres d'intérêts

Sports pratiqués

Activités artistiques

Thèmes ou matières favorit(e)s

.....

.....

Difficultés ou particularités

.....

.....

Repas l'enfant apportera son repas l'enfant déjeunera chez lui

Allergie alimentaire ou adaptation du régime pour raison culturelle ou religieuse

Votre enfant a-t-il des problèmes de santé ? Si oui lesquels :

.....



PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER VOTRE ENFANT*

Nom	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :

*Fournir la pièce d'identité

Fait à Le

Signature des 2 parents :



II. ENGAGEMENT ET REGLEMENT FINANCIER

Ateliers "Mercredis Curiosity"

Nous soussignons

Mère - Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Père - Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Responsables légaux de l'Enfant :

Nom : _____ Prénoms : _____ Sexe : M / F

Date de naissance _____ Age : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Avons décidé et nous engageons à inscrire notre enfant _____ pour l'année scolaire 2021 - 2022 aux ateliers "Mercredis Curiosity" à l'École Montessori "Keed'Scool" et à respecter le règlement intérieur dont une copie nous a été remise, ainsi que le règlement financier ci-contre.

REGLEMENT FINANCIER

I- INSCRIPTION aux ateliers "Mercredis Curiosity" à l'École Montessori "Keed'Scool".

I.I- Période

L'inscription des enfants se réalise pour les mercredis de l'année scolaire 2021 -2022 selon le planning ci-après annexé.

II.I FRAIS DE PRISE EN CHARGE

La participation aux frais des ateliers "Mercredis Curiosity" comprennent les prestations suivantes :

- Les frais d'éducation, la mise à disposition du matériel adapté
- Les fournitures
- Les déjeuners

Keed'Scool 1844 chemin du centre 97440 Saint André - SIRET 830 742 623 00028

Tel : 0692882783 / 0692658456 Email : keedscool.standre@gmail.com Site internet : www.keedscool.com facebook : www.facebook.com/EcoleMontessoriKeedScool

SAS au capital de 3000€ -Immatriculée au RCS Saint-Denis – SIRET 830 742 623 00010 Code APE 8891A



Pour l'année scolaire 2021 – 2022, ces frais s'élèvent à :

- Cent cinquante Euros (150,00 €) pour un mois
- Six cent soixante-quinze euros (675€) pour 5 mois, de septembre à janvier ou de février à juin
- Mille deux cent euros (1200€) de septembre à juin, selon le calendrier annexé.

Tarifs			
Ponctuel	1 mois	5 mois	Annuel
55 €	150 €	675 €	1 200 €

Une remise de 20% est accordé aux fratries.

II.II. MODALITÉS PARTICULIÈRES DE RÈGLEMENT ET MOYEN DE PAIEMENT

2-1 Prélèvements ou virement bancaires SEPA

Les prélèvements automatiques est privilégié par la SAS Keed'Scool. Aussi un RIB vous sera demandé lors de l'inscription.

Toute demande de paiement par prélèvement automatique ou changement de compte bancaire doit être signalée avant le 10 de chaque mois pour une prise en compte le mois suivant.

En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires seront facturés aux parents.

Dans le cas de l'option de paiement par prélèvement automatique, il sera demandé aux parents un chèque de caution d'un montant de six cent soixante-quinze euros soit 675€, correspondant à cinq mois de frais d'atelier (ou 5 chèques de 135€). Celui-ci sera restitué au plus tard le 30 juin de chaque année dans son intégralité s'il n'y a eu aucun incident de paiement, ou diminué du montant des incidents de paiement.

2-2 Paiement par chèque

Le règlement par chèque établi à l'ordre de : SAS KEED'SCOOL

Les chèques doivent parvenir à l'établissement à la date d'inscription.

2-3 Paiement par espèces

Le règlement par espèce, s'effectue avant chaque 10 du mois.

Pour le paiement par espèce, il sera demandé aux parents un chèque de caution de six cent soixante-quinze euros soit 675€, correspondant à cinq mois de frais d'atelier (ou 5 chèques de 135€). Celui-ci sera restitué au plus tard le 30 juin de chaque année dans son intégralité s'il n'y a eu aucun incident de paiement, ou diminué du montant des incidents de paiement.

Keed'Scool 1844 chemin du centre 97440 Saint André - SIRET 830 742 623 00028

Tel : 0692882783 / 0692658456 Email : keedscool.standre@gmail.com Site internet : www.keedscool.com facebook : www.facebook.com/EcoleMontessoriKeedScool

SAS au capital de 3000€ -Immatriculée au RCS Saint-Denis – SIRET 830 742 623 00010 Code APE 8891A



2-4 Modalités de paiement

L'établissement propose les modalités de paiement suivant quel que soit le mode de paiement ci-dessus choisi :

- Comptant au jour de l'inscription
- Mensuelle le 10 de chaque mois pour la prestation du mois

II.III Impayés

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. Les frais afférents aux procédures de recouvrement seront à la charge du parent. En cas de défaut de paiement, l'établissement se réserve le droit de ne plus accueillir l'enfant jusqu'au règlement de l'impayé.

III.I ABSENCE DE L'ENFANT

Les périodes d'absence n'entraînent pas de réduction du montant de la participation aux frais des ateliers "Mercredis Curiosity". Aucun remboursement ne peut être demandé à l'Ecole.

Par ailleurs tout mois commencé est dû.

III.II DESINSCRIPTION

Tout départ anticipé fait l'objet d'un délai de préavis de 1 mois. Ce préavis est donné par les parents par tout moyen à l'école, la date de réception de l'information servant de date de début du préavis.

La participation aux frais des ateliers "Mercredis Curiosity" du mois de préavis est dû, quels que soient, la date et les motifs du départ.

IV- CONDITIONS DIVERSES

Les frais de garderie hors temps des ateliers, ne sont pas compris dans les frais de scolarité et font l'objet de facturation indépendante.

Date et signature des parents ou responsables légaux
Précédé de la mention « je m'engage à respecter le présent règlement financier »



III. AUTORISATION PARENTALE DROITS A L'IMAGE

ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES 2021 / 2022

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

1 Objet de l'utilisation

L'enregistrement de l'image et ou de la voix de votre enfant est à usage pédagogique et promotionnel des travaux de l'école Montessori Keed'Scool.

Nom et adresse de l'établissement : **L'ECOLE MONTESSORI bilingue et Artistique Keed'Scool,**
235 rue Andropolis, 97440 Saint-André et 1844 chemin du centre, 97440 Saint André.

2 Modes d'exploitation envisagés

Support	Étendue de la diffusion
<input checked="" type="checkbox"/> En ligne	<input checked="" type="checkbox"/> Internet (monde entier) site(s) : www.keedscool.com www.facebook.com/EcoleMontessoriKeedScool/ www.youtube.com
<input checked="" type="checkbox"/> Video	Supports Numériques
<input checked="" type="checkbox"/> Projection collective	<input checked="" type="checkbox"/> Pour un usage collectif dans les classes des élèves enregistrés <input checked="" type="checkbox"/> Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche <input checked="" type="checkbox"/> Usages de communication externe de l'institution

3 Informations de l'élève très jeune ou non lecteur

Rappel : l'article 16 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique notamment le respect de son droit à l'image. Lorsque l'enfant est trop jeune pour exprimer son consentement de façon autonome et éclairée (compréhension des enjeux et des conséquences), il importe de lui fournir les explications adaptées à son âge et de s'assurer autant qu'il est possible, compte tenu de son âge et de sa compréhension, de son adhésion au projet.

Mon enfant, Nom :	<input type="checkbox"/> A été informé des objectifs de ce projet, <input type="checkbox"/> sait qui pourra voir, entendre l'enregistrement, <input type="checkbox"/> a compris et dit qu'il était d'accord pour qu'on enregistre, son image, sa voix.
Prénom :	
Classe :Age :	



4 Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Cet enregistrement de l'image/la voix du mineur que vous représentez sera réalisé sous l'autorité de Madame Sophie MARIPOULÉ Directrice de l'école.

Le producteur de l'œuvre créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (*prénom, nom*).....

Déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

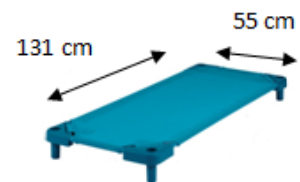
Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 : OUI NON

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à :	Signature du représentant légal du mineur :
Le (date) :	

IV. LISTE DES EFFETS PERSONNELS À PRÉVOIR PAR LES PARENTS

- Copie assurance responsabilité civile
- 1 certificat médical attestant que les vaccins sont à jour et la non contre-indication de la vie en collectivité
- 1 Drap pour lit picot 131cm x 55 cm (voir schéma pour mesure) ou une grande serviette, ou un paréo ou autre
- 1 couverture pour les frileux
- 1 serviette élastique pour les repas
- 1 petite serviette pour essuyer les mains dans la salle d'eau
- Vêtements de rechange toujours dans le sac + 1 sac plastique pour mettre les vêtements sales
- 1 vieux tee-shirt pour la peinture
- 1 paire de savates ou chaussons pour l'intérieur (si l'enfant n'est pas à l'aise pieds nus)
- 1 chapeau pour le jardin
- 1 gourde et 1 goûter
- 1 écran total + répulsif anti moustique (qui reste dans le sac)



Écrire le prénom et le nom de l'enfant sur toutes ses affaires



V. CALENDRIER 2021-2022 Ateliers "Mercredis Curiosity"

Horaires 8h30-16h00	Date des mercredis			Nbre de mercredi	Tarifs		
					Mensuel	5 mois	Annuel
Septembre	01	08	15	3	150 €	675 €	1 200 €
Octobre	06	13	27	3	150 €		
Novembre	03	10	17	3	150 €		
Décembre	01	08	15	3	150 €		
Janvier	12	19	26	3	150 €		
Février	02	09	16	3	150 €	675 €	
Mars	02	09	16	3	150 €		
Avril	06	13	20	3	150 €		
Mai	04	11	18	3	150 €		
Juin	01	08	15	3	150 €		
Total				30	1 500 €	1 350 €	1 200 €

Keed'Scool 1844 chemin du centre 97440 Saint André - SIRET 830 742 623 00028

Tel : 0692882783 / 0692658456 Email : keedscool.standre@gmail.com Site internet : www.keedscool.com facebook : www.facebook.com/EcoleMontessoriKeedScool

SAS au capital de 3000€ -Immatriculée au RCS Saint-Denis – SIRET 830 742 623 00010 Code APE 8891A